

Les dossiers de candidature sont à retourner **IMPERATIVEMENT** à l'ARS au format Word
ou OpenOffice ou pdf

Avant le 15 juillet 2022

Nom du demandeur :

Association AVRIL

k

Intitulé du projet :

**Quatre actions pour des
Assistants maternelles et tout-petits acteurs de santé environnement**

Coût total de l'action

Montant demandé

L'action prévue est :

Départementale 14 27 50 61 76

Inter-communale Communale Infra-communale

Le demandeur

1/ Coordonnées

✓ Structure : Association AVRIL

✓ Adresse : 1 rue du Viquet, 50200 Saint Pierre de Coutances

✓ Nom et coordonnées des co- Présidentes :

✓ Arlette LAPLACE DOLONDE .4 chemin du Mecquet 50230 Agon Coutainville

✓ Catherine LEMOINE 25 rue du Docteur LEMOINE 50230 Agon Coutainville

✓ Nom, tél, email de la personne à contacter :

Véronique DESFEUX MEZIERE; direction@associationavril.org
02 33 19 00 35

.....

2/ Présentation du demandeur

✓ Numéro SIRET (le cas échéant) : 33094023000031

Ou autre n° d'identification :

✓ Expériences antérieures (projets santé environnement déjà réalisés,...) :

✓ Projet de santé environnement

✓ Médiation de l'estran : information et sensibilisation des pêcheurs à pied de loisirs sur le respect de taille et de la quantité des coquillages...sensibilisation de ces mêmes pêcheurs sur la qualité sanitaire des eaux. Pour ce projet contacts réguliers avec Chantal TRUBLET.

Descriptif de l'action

Personne responsable de l'action

Nom	DESFEUX	Prénom	Véronique
Fonction	directrice		
Téléphone	0233190035	Courriel	direction@associationavril.org

Précisez sur quel axe(s) du PRSE3 et sur quel(s) objectif(s) du cahier des charges s'inscrit / s'inscrivent l'action/le projet : cf Document joint (tableau récapitulatif)6

Le projet s'inscrit dans plusieurs objectifs de PRSE3

S'agit-il d'une nouvelle action, de la reconduction d'une action existante, de l'approfondissement ou enrichissement d'une action existante ?

Il s'agit d'un approfondissement et d'un enrichissement d'une action existante mais pas encore labellisée ARS

Territoire(s) concerné(s) : Territoire de Coutances Mer et Bocage avec extension sur les autres territoire de la Manche

Ce(s) territoire(s) est un quartier prioritaire politique de la ville

X oui non ne sait pas

Certaines assistantes maternelles de Coutances sont résidentes du quartier prioritaire Claires-fontaines de Coutances (Une minorité)

Ce(s) territoire(s) est concerné par une problématique environnementale

x oui non ne sait pas

Si OUI décrire : Radon

Ce(s) territoire(s) est concerné par des indicateurs sanitaires défavorables

oui non x ne sait pas

Si OUI décrire

Contexte du projet et justification de l'action : L'association AVRIL oeuvre sur le territoire de Coutances mer et bocage depuis 1983 . Depuis sa création elle travaille à la sensibilisation de tous les publics à l'éducation à l'environnement vers et pour un développement durable. Les publics sont variés : familles, scolaires, résidents EHPAD, établissements pénitentiaires, public en situation de handicap, public en insertion. Les thématiques tout autant : littoral, bocage, faune, flore, jardin, alimentation, déchets, eau et ses cycles...

Problématique et contexte :

Trouver des nouvelles actions idées entrant dans la mission première d'AVRIL

Accentuer notre mission d'accompagnement des structures vers le développement durable.

- Proposer un parcours éco citoyen dès le premier âge de l'enfant (0-3 ans)
- Sensibiliser des publics différents (assistantes maternelles, parents, animatrices RPE)

Contexte général :

Le développement durable est "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" (G.H. Brundtland, rapport de l'ONU "Notre avenir à tous", 1987).

Depuis de nombreuses années, le EEDD est mise en œuvre dans l'éducation des personnes, notamment au niveau de leur scolarité, avec une mise en œuvre progressive :

1977 : une circulaire donne naissance à l'éducation à l'environnement en France

2004 : elle devient l'éducation à l'environnement et au développement durable

2007 : lancement de la deuxième phase de généralisation de "l'éducation au développement durable"

2011 : lancement de la troisième phase de généralisation

2013 : la loi de refondation de l'École fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation

2013 : lancement de la labellisation "E3D" des écoles et des établissements scolaires en démarche globale de développement durable

En 2015, à l'occasion de l'accueil de la COP 21, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est mobilisé et est entré dans une nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable.

L'éducation est un volet essentiel de la stratégie nationale de transition écologique pour un développement durable. L'EDD fait partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires.

L'association AVRIL considère que l'éducation de la personne ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires, mais bien à toutes les sphères où évoluent les personnes (écoles, maison, structures d'accueil de loisirs, maison de retraite...). Travaillant depuis sa création avec le public scolaire, elle veut maintenant se tourner vers des publics plus éloignés afin de rendre son action plus efficiente.

D'un autre côté l'Organisation Mondiale de la Santé, en 1999 déclarait lors de la Conférence Ministérielle Santé environnement que « l'environnement est la clé d'une meilleure santé ».

Le plan national d'action en santé environnement (PNSE 4) « Mon environnement, ma santé » co - piloté par les ministères de la transition écologique et la santé, vise à fédérer les plans thématiques en santé environnement et mobilisera l'ensemble des acteurs du territoire. Il s'articulera autour de quatre grands axes dont :

► Informer, communiquer et former les professionnels et les citoyens ;

L'information et la formation constituent un axe majeur d'une politique efficace de prévention en matière de santé environnement. L'objectif est de garantir une information de chacun des citoyens et la formation de l'ensemble des professionnels concernés,

C'est dans ce contexte que l'association AVRIL propose de développer un projet en 4 actions pour la petite enfance et les adultes qui gravitent autour d'elle, ce projet répond à des objectifs de santé-environnement.

Un projet en quatre axes :

- Un club nature pour les tous-petits
- Des Sessions d'informations pour les professionnels afin d'acquérir des connaissances et des éco-gestes.
- Une labellisation (de territoire) pour des assistantes maternelles
- Une modélisation de la méthode afin de pouvoir la transférer à d'autres territoires

Population(s) ciblée(s) par l'action – Précisez s'il s'agit de publics prioritaires ciblés dans le PRSE3 si possible, indiquer le nombre approximatif de personnes touchées

Femmes enceintes : ☹ Enfants de moins de 3 ans : x

Jeunes de moins de 18 ans : ☹

Adultes en situation de précarité: ☹

Populations atteints de pathologies chroniques : ☹

Autres , à préciser : professionnel.le.s de la petite enfance : assistantes maternelles, animatrices relais petite enfance parents

Objectif général de l'action :

Le projet :

Le projet se découpe en 4 actions qui répondent aux objectifs de développement durable suivant :



Action 1 : un club nature pour les tous petits et les adultes accompagnateurs



Contexte :

Le constat est sans appel : nos enfants passent de plus en plus de temps enfermés et tenus à distance de la nature. Augmentation du temps passé devant les écrans, multiplication des activités ayant lieu entre 4 murs, urbanisation des modes de vie, chute libre des classes vertes...**De plus en plus d'études prouvent pourtant que les enfants ont besoin de nature et les conséquences de l'enfermement de l'enfance commencent à être pointées du doigt.** Il est donc temps de prendre conscience de ce phénomène que certains appellent le **Syndrome du Déficit de Nature**. Ces "troubles associés au manque de nature" sont soulignés dès 2008 par l'auteur Richard Louv dans son best-seller intitulé *Last Child in the Woods*.

Des études venant d'Amérique du nord (il y a déjà 15 ans) qui arrivent en Europe montrent que certaines pathologies sont aggravées, voire inhérentes au manque de nature. Les exemples sont de plus en plus nombreux :

Diabète, maladies cardio-vasculaires, asthme: addiction aux sucreries: un enfant absorbé par des activités intenses de jeu au plein air aurait tendance à beaucoup moins « grignoter » (dans le cas du diabète), manque d'exercice physique, d'air pur.

Troubles de l'attention, difficulté à se concentrer: excès de jeux vidéo ou de télévision, manque de jeux libres au plein air, manque de verdure.

Troubles du comportement, hyperactivité, agressivité: excès de jeux vidéo ou de télévision, manque de jeux libres et d'activités physiques au plein air, dans des lieux riches en nature, en biodiversité.

Repli sur soi, tendance à l'isolement: mode de vie sédentaire à l'excès, télévision ou jeux vidéo comme principaux loisirs, absence d'occasions de jouer avec d'autres enfants dans un endroit de nature, riche et stimulant.

Altération des perceptions de la réalité (moins de capacité à percevoir le danger, à connaître ses capacités physiques, à identifier ses sentiments et ceux des autres, à adopter un comportement responsable): trop de temps passé devant un écran, manque de temps de jeu libre dans la nature.

Myopie: trop de temps passé à l'intérieur (manque de lumière naturelle), devant des écrans.

Carence en vitamine D: pas assez de temps passé à l'extérieur, au soleil.

A cause d'un développement sans précédent de ces différents maux, les professionnels de la santé craignent désormais que les enfants d'aujourd'hui n'aient une **espérance de vie plus courte** que celle de leurs parents.

Michel DESMURGET, docteur en neurosciences dans son livre « *la fabrique du crétin digital* » édition du seuil indique que pour se construire un enfant a besoin d'humain, qu'il a besoin de calme et d'activité physique. Il montre que la maturation cérébrale, la mémorisation...se porte mieux quand l'enfant bouge, est actif.

C'est dans ce contexte que l'association AVRIL propose un club nature pour les tous petits.

Objectifs :

Reconnecter les tous petits et les adultes accompagnateurs à la nature

Faire découvrir la biodiversité de proximité.

Permettre, la socialisation, l'apprentissage par le plaisir

Comment :

En proposant des cycles de 5 séances pour chacun des 6 accueils collectifs (RPE) du territoire avec un programme adapté aux envies et aux territoires de chaque structure.

Des séances adaptées à la tranche d'âge (durée, saison, outils, approches)

Action 2 : des sessions d'information et de sensibilisation pour les professionnels.



Objectifs :

- Permettre à des professionnels de pratiquer une éducation à l'environnement au quotidien dans leur pratique.

- Faire découvrir la biodiversité de proximité
- Permettre aux professionnels d'accroître leurs compétences
- Outiller les professionnels pour leur permettre de s'engager dans une démarche de développement durable.

Comment ;

Les journées de « sensibilisation-formation » organisées les années précédentes pour les professionnelles de la petite enfance du territoire de Coutances Mer et Bocage ont permis d'affirmer que ces professionnelles avaient besoin de technique d'animation nature mais également de connaissances naturalistes de base afin de pouvoir faire avec les petits des séances d'animation nature.

Nous souhaitons proposer deux " formation-action " qui s'articulent autour de 4 étapes :

- le jeu autonome ; l'adulte est présent mais n'opère aucune sollicitation / l'enfant joue librement sans consigne de l'adulte
- Profiter d'une situation : l'adulte a repéré une opportunité dans l'environnement naturel / l'enfant profite d'une expérience de nature.
- Organiser une activité : l'adulte crée une situation, organise une activité / l'enfant vit une expérience de nature augmentée
- Organiser une activité naturaliste : l'adulte sollicite l'enfant par une activité simple de type naturaliste

Cette dernière étape nécessite pour l'adulte qui accompagne l'enfant d'avoir des connaissances naturalistes de bases afin de devenir un « passeur de nature ».

En proposant des journées de sensibilisation aux professionnels de la petite enfance du territoire (assistantes maternelles, animatrices des RPE, éducatrices de jeunes enfants), et aux parents sur des thématiques concernant l'animation nature chez le tout petits et comment rendre son accueil plus durable et sain (Nettoyage, consommation....)

Action 3 : un label de territoire pour une dynamique d'éducation à l'environnement

Un label ECO pour des structures de l'enfance et de la petite enfance.



Objectifs :

Valoriser une démarche d'une branche professionnelle

Ancrer les établissements d'accueil de la petite enfance dans la politique du territoire « territoire durable »

Avoir au sein des structures des pratiques respectueuses de l'environnement et cherchant à répondre au maximum aux objectifs mondiaux du développement durable.

Comment :

En réfléchissant avec les structures étatiques dont dépendent les structures d'accueil crèches et RPE à une démarche de labellisation.

En travaillant avec tous les partenaires pour faire un cahier des charges co-écrit avec les structures.

Finalité

Avoir une éducation à l'environnement dès les premiers âges permettant de lutter contre les effets de la déconnexion à la nature.

Faire vivre les tous petits dans un environnement sain.

. Si des structures s'engagent avec nous dans cette démarche, cela montrerait une réelle politique DD sur le territoire.

Axe 4 : transfert de la méthodologie aux acteurs de l'EEDD du territoire membre du collectif GRAINE Manche

La communication faite autour de ce projet porte ses fruits. Nous avons des demandes pour les territoires autres que Coutances Mer et bocage : Valognes, St Mère Eglise, St Lô...Nous ne pourrons pas répondre à toutes les sollicitations. Nous proposons donc d'organiser des temps d'accompagnement sur notre méthodologie aux membres du collectif GRAINE Manche. Ainsi chacun pourra développer sur l'ensemble du territoire de la MANCHE cette action.

Description de l'action : (Détailler les étapes de réalisation de l'action, la méthodologie, préciser outils et modalités d'intervention)L'ensemble du projet se déroulera tout au long de l'année au

fil des saisons notamment pour les clubs nature des tout- petits. Il est envisagé de 3 à 5 temps par RPE

Les temps de formation des assistantes maternelles auront lieu sur des samedis en fin d'année

Chaque semestre un point sera organisé avec les animatrices de relai petite enfance

L'animatrice se rendra au domicile des assistantes maternelles au fil de l'année.

Un temps d'évaluation aura lieu en fin d'année de projet avec l'ensemble des partenaires.

Calendrier prévisionnel de l'action :

de janvier à décembre

Partenaire(s) associé(s) à l'action (hors financeurs) et leur rôle :

Partenaires de terrain

Animatrices des relais petite enfance du territoire, partenaires pédagogiques

Assistants maternelles

Associations locales oeuvrant dans la parentalité (Centre social les Unelles et son réseau parentalité)

Partenaires ressources

PMI,

Responsable PESL Coutances mer et bocage

Chargée de mission du contrat local de santé du territoire

Elus locaux en charge du PESL et de la petite enfance

Partenaires de connaissances

Collectif éduquer à la nature

membre du GRAINE collectif Manche

Impacts attendus de l'action : des assistantes maternelles engagées volontairement dans une dynamique de santé environnement, des enfants connectés à la nature, du bien-être pour tous

Livrables attendus :

réalisation des clubs nature tout-petits au sein de chaque RPE de Coutances mer et bocage

labellisation des assistantes maternelles en progression, accompagnement de leur démarche de labellisation
organisation de 2 journées de formation pour les assistantes maternelles
organisation de sorties nature parents petits enfants au sein du jardin d'AVRIL et dans les lieux nature du territoire
réalisation d'une méthodologie favorisant la transmission aux autres territoires
transmission de la méthodologie aux membres du Graine Collectif MANCHE

Valorisation envisagée

Participation à des journées départementales et régionales autour de l'enfance

Articles presse locale

Indicateurs de réalisation et d'évaluation

Nombre de participants adultes / enfants au club nature

Nombre de participants au jardin en accès libre

Nombre de participants au journée de formation

Nombre de sollicitations pour diffusion du projet

Partenaires nouveaux qui s'impliquent

Retour des parents

Engagement des assistantes maternelles dans la continuité du projet

Informations complémentaires éventuelles

Budget prévisionnel

Exercice 2022

ou date de début

date de fin

CHARGES	Montant ¹	PRODUITS	Montant
60 – Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	450
Prestations de services	800	73 – Dotation et produits de tarification	
Achats matières et fournitures	1000	74- Subventions d'exploitation²	
Autres fournitures		Etat	
		ARS	7000
61 - Services extérieurs			
Locations		Région	
Entretien et réparation			
Assurance		Département(s)	4000
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Intercommunalité(s)	4000
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	400	Commune(s)	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
		Organismes sociaux (détailler)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		autofinancement d'équilibre	2750
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
		Agence de services et de paiement	
64- Charges de personnel		Autres établissements publics	
Rémunération des personnels	16000	Aides privées	
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante			
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES	18200	TOTAL DES PRODUITS	18200

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Des documents justificatifs, complémentaires peuvent être demandés.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Madame, DESFEUX MEZIERE Véronique
agissant pour le compte de la collectivité
en tant que directrice

S'engage :

- ✓ à réaliser l'opération pour laquelle l'aide est demandée, dans les conditions et délais prévus à la présente demande,
- ✓ à fournir un bilan de réalisation et des éléments d'évaluation de l'action a posteriori,
- ✓ à faire apparaître, sur tous les supports de communication inhérents à l'opération soutenue, le logo du Plan Régional Santé Environnement 3,
- ✓ à communiquer et valoriser l'action sur le site internet PRSE3 Normandie

Et atteste que les informations communiquées dans le dossier sont exactes et s'engage à informer les financeurs de tout changement de situation en cours de procédure.

Fait à St pierre de Coutance

Le 13/07/2022

Signature

Association A.V.R.I.L.
1 rue du Viquet | 50200 St Pierre de Coutances
France
Tél. [+33] (0)2 33 19 00 35
www.associationavril.org
SIRET 33094023000031 - APE 9499Z

ANNEXE

Mon arbre à objectifs

